



Washington mobilise ses alliés pour rejeter la résolution de l'ONU contre l'occupation israélienne de la Palestine

L'Assemblée générale des Nations Unies s'apprête à voter une résolution historique quelques jours après que la Palestine se soit vue accorder des droits supplémentaires au sein de l'organisation.

Par [The Cradle](#)

Mondialisation.ca, 18 septembre 2024

[The Cradle](#)

Région : [États-Unis](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Nations Unies](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Le ministre des Affaires étrangères israélien Israël Katz menace de “briser & dissoudre” l’Autorité palestinienne si elle appelle l’ONU pour mettre fin à l’occupation illégale de la Cisjordanie.

Le gouvernement américain [fait pression sur](#) ses alliés occidentaux pour qu’ils rejettent un projet de résolution qui sera présenté à l’ONU le 18 septembre et qui demande à Israël de mettre fin à son occupation illégale de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

“Le gouvernement de Joe Biden exhorte l’Australie à dire non à un projet de résolution de l’ONU présenté par l’Autorité palestinienne (AP)”, a rapporté mardi [Sky News Australia](#), ajoutant que Washington appelle ses alliés “à rejeter le vote ou à s’abstenir”.

L’Assemblée générale des Nations unies (AGNU) [se prononcera](#) mercredi sur la résolution historique qui exige qu’Israël mette fin à “sa présence illégale dans les territoires palestiniens occupés” dans un délai de 12 mois.

Le texte de la résolution se fonde sur un avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ) rendu en juillet, qui déclare illégale l’occupation par Israël des territoires palestiniens depuis 1967 et demande le retrait des centaines de milliers de colons juifs.

Mardi, l’envoyé palestinien à l’ONU, Riyad Mansour, a prononcé un discours devant l’Assemblée générale des Nations unies, dans lequel il a souligné que les Palestiniens étaient confrontés à une “menace existentielle” et a accusé Israël de tenir son peuple “enchaîné”.

“Chaque pays dispose d’une voix, et le monde nous regarde. Je vous en prie, restez du bon côté de l’histoire. Du côté du droit international. Avec la liberté. Avec la paix”, a ajouté M. Mansour.

Le projet de résolution est le premier à être officiellement présenté par la Palestine depuis qu'elle s'est vu accorder [des droits et des privilèges supplémentaires](#) à l'ONU au début du mois, notamment un siège parmi les États membres de l'ONU dans la salle d'assemblée.

L'envoyée de Washington à l'ONU, Linda Thomas-Greenfield, a exhorté mardi les membres de l'ONU à voter contre la résolution, déclarant à la presse à New York que le document palestinien présentait *"un nombre significatif de défauts"*, affirmant qu'il allait *"au-delà de la décision de la CIJ"* et ne reconnaît pas le *" Hamas en tant qu'organisation terroriste "*.

De même, l'envoyé d'Israël auprès de l'ONU, Danny Danon, a exhorté les États membres à voter contre la résolution, la qualifiant de *"tentative de destruction d'Israël par le terrorisme diplomatique"* et *"ignorant la vérité, déformant les faits et remplaçant la réalité par la fiction"*.

"Au lieu d'une résolution condamnant le viol et le massacre commis par le Hamas le 7 octobre, nous sommes réunis ici pour assister au grand cirque des Palestiniens à l'ONU - un cirque où le mal est justifié, la guerre est la paix, le meurtre est justifié et la terreur est applaudie", a déclaré le responsable israélien.

Le ministre des Affaires étrangères israélien, Israël Katz, [a](#) récemment [menacé de](#) *"briser et dissoudre"* l'Autorité palestinienne si elle prend des mesures diplomatiques à l'ONU pour mettre fin à l'occupation illégale de la Cisjordanie par Israël et créer un État palestinien.

La source originale de cet article est [The Cradle](#)
Copyright © [The Cradle](#), [The Cradle](#), 2024

Articles Par : [The Cradle](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca